

Mis à jour le 21/02/2022 par Paul-Henri Giraud et Didier Gaurrene

1. Le club Omnisport Olympique Cabriès Calas (OCC) organise l'événement "Trail des 6 Collines" constitué de courses pédestres de 8, 14 ou 20 km à allure libre et d'une épreuve de marche nordique de 8 km. Ouvertes aux catégories FFA: cadets (8 km uniquement), juniors, espoirs, seniors, masters, hommes et femmes licenciés ou non, en semi auto-suffisance. Épreuve sur routes, chemins et sentiers balisés.
2. Le départ et l'arrivée de toutes les courses se situent sur le Complexe Sportif de l'OCC situé avenue Raymond Martin, 13480 Cabriès.
3. Les coureurs non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.
Au retrait des dossards, s'il n'a pas été fourni à l'inscription en ligne, chaque concurrent devra présenter sa licence ou son certificat médical. Tout engagement est personnel, la revente ou cession de dossard est interdite.
4. Âge minimum: cadet sur le 8km (année de naissance 2006), junior sur les autres courses (année de naissance 2004)
5. Le pass sanitaire ou vaccinal (en fonction des dernières mesures gouvernementales) COVID sera exigé à l'entrée sur le site. Une fois vérifié, un bracelet non cessible sera remis afin d'éviter une vérification ultérieure. Le port du masque homologué est obligatoire sur le site et exigé jusqu'au moment du départ. Il pourra ensuite être retiré par les coureurs et devra être gardé sur soi pendant la course afin d'être porté lors de l'arrivée.
6. Sanitaires et consigne sont prévus sur place.
7. Plusieurs parkings sont à disposition autour du site à partir de 7h30. Les participants venant en voiture seront invités à les remplir selon les indications des bénévoles sur place. Aucune fermeture de voirie n'est prévue sur la commune
8. Assurance : l'organisateur est couvert par une assurance à responsabilité civile et décline toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat et futur. Les licenciés bénéficient de garanties accordées par leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
9. Un service de sécurité est assuré tout au long du parcours ainsi que la surveillance médicale.
10. Aucun suiveur en VTT ou coureur sans dossard n'est autorisé. Toute aide extérieure, y compris ravitaillement hors zone, est interdite et disqualificatrice.
11. Un porte-bidon ou une ceinture à boisson est conseillé sur le 20 km. Course propre, gardez l'emballage de votre ravitaillement sous peine de disqualification. Respect du parcours et de l'environnement traversé.
12. Les bâtons sont interdits sauf sur la marche. Les animaux de compagnie sont interdits.
13. Un classement général et par catégorie sera établi. Il n'y aura pas de cumul de récompenses. Seront récompensés (sous forme de coupe ou de médaille) pour chaque course les 3 premiers hommes et femmes au scratch et le premier de chaque catégorie (cadets, juniors, espoirs, seniors, masters de 0 à 9).
14. Un ravitaillement solide et liquide sera assuré sur les parcours de 8km et 14km, deux sur le 20km.
15. Un t-shirt et un sac de ravitaillement seront distribués à chaque concurrent à l'issue de la course, sur présentation du dossard.

16. Une barrière horaire sera mise en place au km 13 du 20 km. Au-delà de 2h30 de course, les concurrents seront orientés sur le parcours du 14 km et leur dossard retiré.
17. Le concurrent autorise les organisateurs à utiliser les images prises pendant la manifestation sur lesquelles il pourrait apparaître.
18. En cas de force majeure et pour des raisons de sécurité, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler la manifestation.
19. Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'un remboursement quel que soit le motif.
20. La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement.